



DIPE/21-898-730 du 23/08/2021

**TABLEAU D'AVANCEMENT A L'ECHELON SPECIAL DE LA CLASSE EXCEPTIONNELLE - ANNEE
SCOLAIRE 2020/2021 - CORPS DES PROFESSEURS CERTIFIES**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme BOURGEOIS - Tel : 04 42 91 71 48 - mail : marjorie.bourgeois@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côtes d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°72-581 du 04/07/1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;

Arrête :

Article 1 : Les professeurs dont les noms suivent, accèdent à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle à compter du 1^{er} septembre 2021.

BAGARRE MARTINE
BERGANTINI FABIENNE
BERROIR JEAN-PAUL
BOSCO GUY
BRES ERIC
CALBA FREDERIC
CANICAVE GENEVIEVE
CASAGRANDE CHRISTIANE
CHABERT ANNIE
CHABERT DENIS
CHIROL BERNARD
CINQUIN PATRICIA
DELORME OLIVIER
DI GIOVANNI ALAIN
DUBOURDEAUX GEORGES
FIEU GEORGES
GENCO MARCEL
GRECH JEAN-PIERRE
GUERRITO MARIE-CLAUDE
HOUEL JEAN CLAUDE
HUYGEVELDE CORINNE
ISOARD MURIEL

JEAN CHRISTINE
LAVIT JEAN-BERNARD
LEMAGNER OLIVIER
LOSSE JACQUES
MAGGENGO CHRISTINE
NOUGIER DANIEL
PANJIATICI SERGE
RATIER HERVE
RAYNAUD GUY
REIX JEAN LOUIS
SARKISSIAN HELENE
SCAVINO ELISABETH
TOURTET ISABELLE EVELYN
TRONCONI DELIA
VINCIGUERRA MARTINE
WILD MARIE-HELENE
YSARD MARTINE

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille